

Et si votre classe ferme, bon courage aux familles, aux collègues et aux enfants :

- des courriers « tout faits » sans date précise de reprise, qui laissent une ambiguïté et créent une crispation entre établissement et familles ;
- des enseignant.es qui vont faire de l'école à distance (avec un site du CNED qui passe son temps à bugger – et qui en termes de protection des données personnelles n'est pas recommandé, sauf par le Ministre !)
- des enseignant.es non considérés cas contact à risque car ils respectent les gestes barrières (c'est bien connu dans des classes de 30 avec pour seul protocole : aérer ; une distanciation impossible à respecter avec nos élèves pour faire correctement notre travail...)
- le manque d'auto-tests pour les personnels ;
- l'absence de tests salivaires en nombre pour les élèves.



DE NOMBREUSES PANNES EMPÊCHENT LES COURS À DISTANCE :
BLANQUER DÉNONCE DES ATTAQUES VENUES DE L'ÉTRANGER

**Alors nous, à SUD éducation Loiret, on dit STOP !
Demandons toutes et tous (enseignant.es, directrices.teurs d'école,
familles, élèves) de vraies conditions de sécurité dans nos
établissements pour de vraies conditions d'apprentissage !**

POUR BLANQUER, LES ENFANTS NE SONT PAS
CONTAMINÉS À L'ÉCOLE, MAIS EN FAMILLE...

...MAIS ILS PEUVENT CONTAMINER
LEURS CAMARADES EN REVENANT À L'ÉCOLE

EN FAIT,
CE QU'IL FAUDRAIT,
C'EST FERMER
LES FAMILLES !



N'oubliez pas que le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) est dans tous les établissements. Il peut être rempli par le personnel, les familles, les élèves. Cela nous protège et oblige l'Education nationale à nous répondre par écrit dans un délai d'un mois maximum !